

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2021

92x21

DENOMINATION DE VOIE **« ALLEE DE LA BROQUETTE »**

Dans le but d'améliorer la localisation des entreprises qui vont s'implanter dans la nouvelle zone d'activités des Sybilles, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'identification de la voie ci-dessous :

- la voie desservant Pallières Ouest, qui prend naissance dans le rond point limitrophe de la Commune de Saint-Victoret et aboutissant au lieudit de Fonchenelle, sera dénommée « Allée de la broquette ».

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- APPROUVE le choix du Maire,
 - DECIDE de dénommer ladite voie ainsi qu'énoncée ci-dessus,
 - ADOPTE cette proposition
- SE PRONONCE comme suit :
- | | |
|--------------|----|
| POUR : | 35 |
| CONTRE : | 0 |
| ABSTENTION : | 0 |

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 30 Avril 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI